

EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000



FICHE DE SYNTHÈSE Site Natura 2000 des Abîmes de la Fage

1- LOCALISATION DU SITE



2- CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

Code : FR 7401120

Statut : Zone Spéciale de Conservation

Directive européenne : Habitat- Faune-Flore

Région concernée : Région Limousin

Département concerné : Corrèze (19)

Communes concernées : Noailles

Superficie : < 1ha

Altitude minimum : 230M

Altitude maximum : 230M

Patrimoine d'intérêt européen : Chiroptères (chauves-souris)

AM désignation du site : 26/12/2008

Date de validation du Document d'objectifs par le Copil : 8/11/2000

AP de validation du Document d'objectifs :

Charte : non validée (en attente de réunion du comité de suivi)

Opérateur local : Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin

3- DESCRIPTIF DU SITE

Le gouffre de la Fage est situé sur la commune de Noailles (Corrèze), au nord du causse de Martel et non loin du bassin gréseux de Brive. Le périmètre du site Natura 2000 se limite à l'aven principal mais est constitué en réalité des galeries d'une ancienne rivière souterraine. Celles-ci hébergent d'importantes colonies de chauves-souris en période d'hibernation et de reproduction. Le gouffre de la Fage est le gîte à chauves-souris le plus remarquable du Limousin et un des 32 sites considérés comme prioritaires en France. 14 des 26 espèces limousines y trouvent refuge en hiver avec des effectifs approchant les 5000 individus (19000 par le passé). De plus, 5 de ces espèces s'y reproduisent, avec des effectifs atteignant 4500 individus (plus de 8000 par le passé). 8 espèces de chauves-souris présentes dans le site Natura 2000 sont d'intérêt communautaire : le Rhinolophe euryale, le Grand Rhinolophe, le Petit Rhinolophe, le Minoptère de Schreibers, le Grand Murin, le Petit Murin, le Murin à oreilles échancrées et le Murin de Bechstein.

Les abîmes de la Fage sont partiellement ouverts au public et visités par environ 13000 personnes chaque année. Les visites, restreintes à une partie du site, sont interdites du 1^{er} novembre au 31 mars afin de préserver la quiétude des chauves-souris. En dehors de son intérêt géologique et chiroptérologique, il s'agit d'un gisement paléontologique remarquable avec de nombreux fossiles du Pléistocène.

4- LES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE

Nom	Code Natura 2000	Surface	Menaces principales sur le site
Grottes non exploitées par le tourisme	8310	<1 ha	Fréquentation Risques géologiques

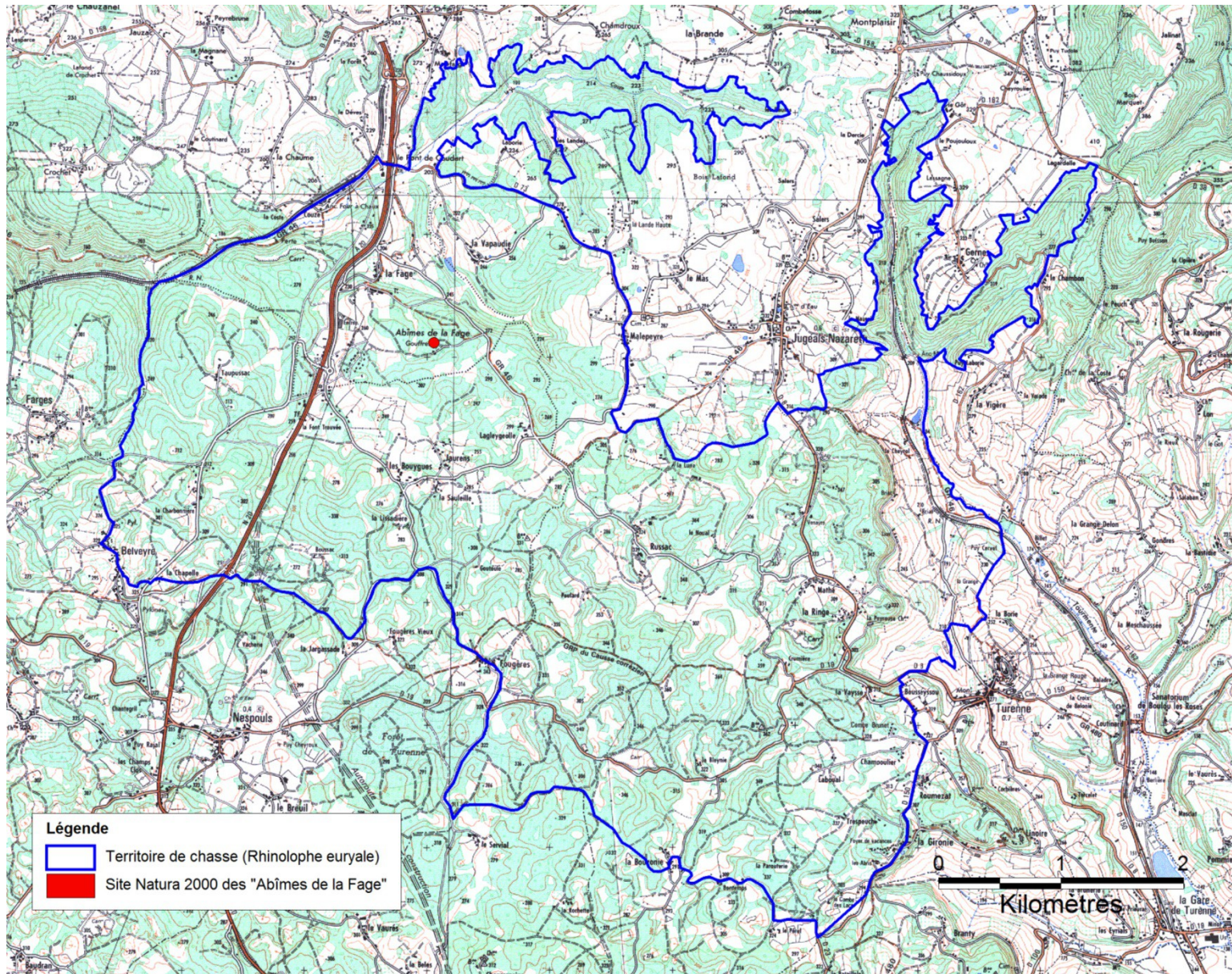
5- LES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE

Nom	Nom latin	Code Natura 2000	Estimation quantitative sur le site	Menaces principales sur le site
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	1303	H : 13	Fréquentation Risques géologiques Epizootie
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1304	H : 438	
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	1305	H : 361 R : 160	
Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	1307	H : 15 R : non estimé	
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>	1310	H : 1495 R : 3000	
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	1321	H : 842	
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteini</i>	1323	H : 1	
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	1324	H : 107 R : 320	

H : hibernation / R : reproduction, nombre de femelles (moyennes 2002-2015)

6- CARTOGRAPHIE AVEC LES ZONES À ENJEUX À INTÉGRER

Les chauves-souris qui se reproduisent dans le gouffre de la Fage exploitent des territoires de chasse plus ou moins éloignés selon les espèces. La qualité de ces territoires est vitale pour la survie des colonies car elle influe directement sur le succès de reproduction. La carte suivante montre la zone utilisée par une partie de la colonie de Rhinolophe euryale, révélée par le suivi télémétrique de quelques individus.



7- LES OBJECTIFS DE CONSERVATION DU SITE

Objectifs	habitats/espèces concernés (priorité)	exemples d'actions
Préserver les conditions d'accueil du gouffre pour les chauves-souris	Tous les habitats et espèces indiquées dans le chapitre 5	Conservation d'une zone de quiétude permanente interdite à la visite Limitation des visites entre le 1 ^{er} avril et le 31 octobre
Conserver les habitats de chasse les plus favorables aux chauves-souris	Rhinolophe euryale (priorité 1) Minoptère de Schreibers (priorité 1) Grand Murin (priorité 1) Petit Rhinolophe (priorité 2) Grand Rhinolophe (priorité 2) Petit Murin (priorité 2) Murin à oreilles échancrées (priorité 2) Murin de Bechstein (priorité 2)	Boisements : <ul style="list-style-type: none"> - Vieillessement des peuplements de feuillus - Limitation de la surface des coupes - Gestion favorisant la mixité des peuplements et les essences autochtones - Maintien des haies et arbres isolés - Etagement des lisières Prairies : <ul style="list-style-type: none"> - Maintien des prairies de fauche naturelles - Fauche tardive (estivale) avec maintien de bandes refuges - Absence de retournement et limitation de la fertilisation
Limiter la mortalité des chauves-souris liée au trafic routier	Rhinolophe euryale (priorité 1) Petit Rhinolophe (priorité 1) Grand Rhinolophe (priorité 2)	Identification des « points noirs » au niveau du franchissement des axes routiers Mise en œuvre de dispositifs de franchissement Intégration des chauves-souris dans les projets d'infrastructures routières
Informier et sensibiliser les acteurs locaux	Toutes les espèces indiquées dans le chapitre 5	Animations auprès des scolaires Animation de « Nuits de la chauve-souris » Articles / reportages dans les médias Informations dans les bulletins municipaux

- POUR EN SAVOIR PLUS

Opérateur local : Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin
11 rue Jauvion – 87000 LIMOGES – 05-55-32-43-73 – gmhl@gmhl.asso.fr

DDT : Service SEPER
Cité administrative, place Martial Brigoulex – BP314 – 19011 TULLE cedex – 05-55-21-82-94

Dreal Limousin : Service VERPN
Le Pastel, 22 rue des Pénitents Blancs – 87000 LIMOGES – 05-55-12-90-00